

*Membres de la Chambre des communes,*

Durant la session, vous serez priés de voter les fonds requis pour les services et les paiements autorisés par le Parlement. Outre cela, le programme législatif que propose le Gouvernement est très étendu, mais bon nombre de ses articles vous sont déjà connus ou ils ne portent pas à la controverse. Le Premier ministre déposera, dans le courant de la journée, une liste des projets de loi qui traitent des questions dont j'ai parlé, et d'autres parties du programme vous seront présentées au cours de la session. Il est très important pour le bon gouvernement du pays dans les années à venir que les propositions de la présente session soient réglées. Le Canada, à l'instar d'autres pays démocratiques, doit aujourd'hui faire face à un défi décisif. Il doit s'adapter à de nouvelles circonstances et à de nouvelles exigences ou il faillira à la tâche. Un tel défi n'a rien d'abstrait; c'est une confrontation qui vous sera imposée en raison de votre élection au présent Parlement.

*Honorables Membres du Sénat,*

*Membres de la Chambre des communes,*

Puisse la Divine Providence vous éclairer dans vos délibérations.

La Chambre des communes se retire.

Il plaît à Son Excellence le Gouverneur général de se retirer.

Le Sénat reprend sa séance.

### BILL CONCERNANT LES CHEMINS DE FER

#### PREMIÈRE LECTURE

L'honorable M. Hayden présente le Bill n° S-1 concernant les chemins de fer.

Le bill est lu pour la 1<sup>re</sup> fois.

### DISCOURS DU TRÔNE

#### ÉTUDE LORS DE LA PROCHAINE SÉANCE

**Son Honneur le Président:** Honorables sénateurs, j'ai l'honneur de vous faire savoir

que Son Excellence a bien voulu me faire remettre le texte du discours du trône qu'il a prononcé aujourd'hui devant les deux Chambres du Parlement. En voici la teneur:

**Des voix:** Suffit!

L'honorable M. Hayden propose, appuyé par l'honorable M. Croll:

Que l'étude du discours de Son Excellence le Gouverneur général soit remise à la prochaine séance du Sénat.

La motion est adoptée.

### COMITÉ DU RÈGLEMENT ET DES US ET COUTUMES

#### INSTITUTION

L'honorable M. Hayden propose, appuyé par l'honorable M. Croll:

Que tous les sénateurs présents au cours de la session actuelle forment un comité chargé d'examiner le Règlement et les us et coutumes du Sénat, ainsi que les privilèges du Parlement, et que ledit comité soit autorisé à se réunir dans l'enceinte du Sénat, selon qu'il le jugera nécessaire.

La motion est adoptée.

### COMITÉ DE SÉLECTION

#### INSTITUTION

L'honorable M. Hayden, appuyé par l'honorable M. Croll propose:

Que, conformément à l'article 77 du Règlement, les honorables sénateurs Beaubien (Provencher), Bourget, Choquette, Denis, Fergusson, Flynn, Grosart, MacDonald (Cap-Breton), Martin, McDonald et Quart, forment un comité de sélection chargé de désigner les sénateurs qui feront partie des divers comités permanents de la présente session. Ledit comité fera rapport, avec toute la diligence possible, des noms des sénateurs ainsi désignés.

La motion est adoptée.

Le Sénat s'ajourne jusqu'à demain, à 3 heures de l'après-midi.